



# LE CAHIER FORMATION

SUPPLÉMENT  
DU PETIT  
BULLETIN

MARS 2013  
www.petit-bulletin.fr

LE SUPPLÉMENT FORMATION, EMPLOI ET VIE ÉTUDIANTE DU PETIT BULLETIN

## DOSSIER

P. 01 & 03

L'économie  
sociale et solidaire

## FICHE CRIJ

P. 04

Les métiers  
citoyens

## ENTRETIEN

P. 06

L'apprentissage  
en question



## DOSSIER

# UNE ÉCONOMIE DE L'HUMAIN

Commerce équitable, banques coopératives, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)... tout cela fait partie de l'économie sociale et solidaire. Zoom sur la diversité de ce secteur en pleine expansion.

DOSSIER RÉALISÉ PAR LISA DUMOULIN

L'économie sociale et solidaire est une notion parfois floue et un terme souvent un peu fourre-tout. D'autant qu'il existe plusieurs façons d'appréhender ce secteur. L'économie sociale et solidaire (ESS) est avant tout une démarche qui place l'être humain au centre de l'activité économique. Elle peut se définir par ses principes fondateurs, comme le principe d'égalité des personnes au sein de la structure et du processus de décision (une personne = une voix). Elle regroupe des entreprises avec un objectif d'utilité sociale et non lucratif : les bénéfices sont collectifs et impartageables et sont réinvestis dans le développement de l'activité. Ils ne sont en aucun cas destinés au profit des propriétaires ou des actionnaires. On peut également parler d'autonomie de gestion : les organismes de l'ESS sont indépendants des pouvoirs publics, même si les associations, par exemple, peuvent bénéficier d'aides de

l'État. Concrètement, l'ESS est constituée des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations. Il s'agit aujourd'hui des formes juridiques auxquelles une entreprise désireuse d'investir ce domaine peut être rattachée, mais ce cadre est en cours d'évolution. Un projet de loi sur ce sujet sera ainsi soumis au parlement cette année (voir notre fiche pratique en page 5). Preuve que le gouvernement reconnaît l'importance de l'ESS, après avoir nommé pour la première fois en 2012 un ministre chargé de ce secteur, Benoît Hamon. L'économie sociale et solidaire est en effet, au même titre que le privé et le public, un secteur économique à part entière, parfois appelé « tiers secteur », en référence au Tiers état ou au tiers monde.

### DES FORMES DIVERSES ET VARIÉES

L'économie sociale et solidaire se développe généralement là où les secteurs publics et

privés se montrent incapables de résoudre des problèmes d'ordre social, économique ou environnemental. L'ESS peut donc prendre des formes très diverses. La plus répandue est l'association (loi 1901), qu'elle œuvre dans le domaine de l'action sociale, de l'éducation, du sport, de la santé... Elle peut aussi prendre la forme d'une banque. C'est le cas par exemple du Crédit Coopératif. Cette banque coopérative était d'ailleurs dédiée aux acteurs de l'ESS avant de s'élargir aux autres entreprises et aux particuliers. Les clients sont à la fois usagers et associés, ils détiennent 80% du capital et forment le Conseil d'Administration. C'est un fonctionnement plébiscité : 60% des dépôts bancaires se font dans des banques affiliées à l'économie sociale et solidaire ! De nombreuses initiatives voient également le jour dans les champs de l'alimentation et de l'agriculture. Les coopératives agricoles, le commerce équitable ou les AMAP >>> suite en page 03



**JOURNÉE PORTES  
OUVERTES 2013**  
mercredi 20 mars 9 h / 17h

Métiers d'art / Bois et ameublement  
Bijouterie / Art floral / Signalétique  
Photographie / Communication visuelle  
MANAA / Design d'espace / Design de mode  
Design graphique multimédia / Industries  
graphiques / 3e Prépa pro / Esthétique  
Mode / Coiffure / Vente-commerce  
Cordonnerie multi-services / Prothèse  
dentaire / Podo-orthèse / Préparateur  
en pharmacie / Éducateur spécialisé  
Moniteur éducateur / Topographie  
Électricité / Informatique / Électronique  
Automobile / Deux-roues / Métiers rares

Lycée professionnel - Centre de Formation d'Apprentis  
46 rue professeur Rochemaix 69003 Lyon 04 72 83 27 28  
Métro, bus, tramway, vélo/v : Grange Blanche [www.sepr.edu](http://www.sepr.edu)

[www.volontaire.dermscan.com](http://www.volontaire.dermscan.com)  
[facebook.com/dermscan](https://facebook.com/dermscan)

04 72 82 51 05

Laboratoire  
**Dermscan**

1- Inscrivez-vous  
au Laboratoire  
Dermscan

2- Testez  
les produits  
cosmétiques  
de demain

3- Recevez  
une belle  
indemnité !

Domaine Scientifique de la Doua,  
56 boulevard Niels Bohr  
69623 Lyon / Villeurbanne Cedex  
Tram T1 - IUT Feysine

**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

# IFIR, *source de réussite !*

**Une formation**  
du CAP au BAC+3

**un métier**  
avec un salaire

RENCONTREZ NOSSE SEM  
le salon de l'Apprentissage  
et de l'Alternance de Lyon  
les 15 et 16 mars 2012  
Palais du Commerce

1<sup>er</sup> étage / Salle Ampère  
Stand N°47

**un accompagnement**  
*individualisé*



Expert de l'apprentissage sur Ain-Rhône-Loire



Commerce  
Vente  
Management

Gestion des  
entreprises

Sanitaire  
Social

+ 10  
autres  
métiers



Suivez nous !

→→→→→→→→→→→→→→→→ [www.ifir.fr](http://www.ifir.fr) ←←←←←←←←←←←←←←←←

CFA IFIR ARL • 66 av. Jean Mermoz • 69008 Lyon • Tél. 04 78 77 05 56 • Email : [info@ifir.fr](mailto:info@ifir.fr)

## DOSSIER L'économie sociale et solidaire (suite)



>>> (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), qui proposent des paniers de fruits et légumes en provenance directe d'un producteur local, sont de plus en plus répandus. Enfin, le secteur se professionnalise et de nombreuses formations spécialisées se développent,

comme le Master 2 professionnel Économie Sociale et Solidaire rattaché à la faculté de sciences économiques et de gestion de l'université Lyon 2.

### UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Passerelle d'eau de Robec est

une épicerie sociale et solidaire associative ancrée depuis plus de dix ans dans le premier arrondissement de Lyon. Elle se différencie d'une épicerie purement sociale car elle n'offre pas une aide caritative financée par l'État, la Croix-Rouge ou le Secours Populaire. Elle propose

des produits du terroir, issus d'une production locale et/ou bio, privilégiant les circuits courts et/ou le commerce équitable. En cela elle correspond à la définition d'une épicerie solidaire. L'aspect social réside dans la mise à disposition de produits de base à des prix très bas pour certains adhérents, appelés "bénéficiaires". L'accès pour tous à une alimentation de qualité, principal objectif de l'association, est ainsi assuré, mais la dignité des bénéficiaires, son autre cheval de bataille, est également préservée. L'autonomie des personnes est en effet très importante pour Sophie Robert, directrice de l'association à l'origine de l'épicerie (voir portrait ci-dessous). La mixité sociale est aussi au cœur du projet : elle est assurée par l'adhésion de personnes sans difficultés financières (les "solidaires") qui peuvent s'inscrire librement, tandis qu'il faut répondre à certains critères pour adhérer comme "bénéficiaire". Auto-financée à 53%, La Passerelle est exemplaire. Elle est d'ailleurs un lieu ressource pour l'accompagnement de projets similaires, et envisage d'essaimer sur le territoire.

### EN CHIFFRES

**10%** de l'emploi en Rhône-Alpes dépend de l'économie sociale et solidaire, ce qui représente 30 000 entreprises et 210 000 personnes.

**84,5%** des entreprises de l'ESS sont des associations, les coopératives représentant 12% du secteur, les mutuelles 3% et les fondations 0,5%. Les coopératives et les fondations affichent un taux de croissance important.

**50%** des emplois créés en Emplois d'avenir l'ont été dans les structures et entreprises de l'Économie sociale et solidaire.

### ZOOM LES EMPLOIS D'AVENIR DANS L'ESS

La moitié des Emplois d'avenir relève de l'économie sociale et solidaire. Une étude menée par le CREDOC (Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), l'INSEE (L'Institut national de la statistique et des études économiques) et le Pôle Emploi liste ainsi pas moins de 114 000 projets de recrutements de jeunes peu ou pas qualifiés dans les structures de l'ESS. Ce chiffre est à compléter par les 600 000 départs à la retraite prévus dans le secteur de l'ESS d'ici à 2020. Une demande croissante qu'il faut anticiper, selon le ministre de l'ESS, Benoît Hamon. Première manifestation de ce souhait : la mise en place par la principale organisation d'employeurs de l'ESS (USGERES), les missions locales (UNML) et Pôle emploi d'un portail des offres d'emploi dans l'ESS : [www.emploi-ess.fr](http://www.emploi-ess.fr).

### MÉTIER / ACCOMPAGNEUR DE PROJET

#### ÉLODIE MALBRANQUE, RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE CHEZ BIOFORCE.

L'institut Bioforce forme et accompagne les acteurs de la solidarité et du développement. L'association propose plusieurs formations spécialisées, courtes ou longues. Élodie Malbranque gère l'autre pan de l'Institut, celui de l'accompagnement. LD



#### En quoi consiste ton métier ?

**Élodie Malbranque :** Je coordonne toutes les activités en lien avec l'accompagnement. On travaille sur l'engagement dans la solidarité, qui peut être divisé en deux orientations : l'information et l'accompagnement. Les personnes qui veulent s'engager n'ont pas toujours d'idée claire sur la façon de procéder : nous leur apportons les informations dont elles ont besoin pour être en mesure de construire leur projet. On s'adresse aux jeunes mais aussi à toute personne avec un désir d'engagement. Nous organisons également des actions de sensibilisation dans les collèges et lycées, sur les différences Nord/Sud ou pour faire découvrir les métiers humanitaires.

#### Que fais-tu concrètement ?

En pratique, je gère une équipe de quinze personnes réparties sur le pôle information et accueil du

public et sur le pôle développement local. Ce dernier s'adresse à une population plus jeune et consiste surtout en l'accompagnement de projets, par exemple l'animation d'un jardin collectif dans le quartier des Minguettes. Je m'occupe donc du management et je gère aussi les partenariats et les recherches de financements.

#### Quelles sont les qualités nécessaires pour ce métier ?

Être engagé, être professionnel, responsable et puis être passionné. Tous les types de profils peuvent trouver une réponse à leur souhait d'engagement. L'humanitaire est un secteur qui s'est beaucoup professionnalisé, en conséquence de plus en plus de formations existent dans le secteur. Bioforce se distingue par ses formations très orientées vers le terrain avec des mises en situation concrètes et réelles et dispensées par des professionnels.

#### Quel est ton parcours ?

Côté formation, j'ai suivi un DUT en gestion administrative des entreprises, spécialité ressources humaines, ce qui m'a d'abord amené à travailler comme RH dans le secteur automobile. Puis mon désir d'engagement s'est fait plus fort : je suis partie avec Action contre la faim en Indonésie et au Soudan. C'est en cherchant une mission bénévole que je suis tombée sur le poste de coordinatrice des RH chez Bioforce, qui m'a conduit à mon poste actuel. Ce fut une agréable surprise : je ne pensais pas pouvoir trouver un travail salarié dans ce secteur ! Des ajustements ont été nécessaires mais pas au point de devoir effectuer une reconversion. Mais ce n'est pas le cas de tous les métiers, ils ne sont pas tous directement ajustables et une formation s'avère parfois nécessaire pour acquérir des compétences spécifiques.

### MÉTIER / RESPONSABLE DE MAGASIN

#### SOPHIE ROBERT, GÉRANTE D'UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Sophie Robert est directrice, membre fondateur et porteur du projet d'épicerie sociale et solidaire de l'association La Passerelle d'eau de Robec. Elle évoque son activité et sa vision de l'économie sociale et solidaire. LD



#### En quoi consiste ton métier ?

**Sophie Robert :** En tant que directrice de structure, je m'occupe de la gestion du personnel et financière, de l'administration, des relations extérieures, des partenariats, du développement... Je ne m'ennuie pas ! Je ne fais jamais la même chose, d'autant plus qu'il faut s'adapter aux besoins quotidiens de la structure. J'ai beau organiser mon temps, programmer mes priorités, j'ai rarement la possibilité de suivre ce que j'ai prévu ! Je travaille évidemment beaucoup avec les autres salariés et les adhérents.

#### Quelles qualités sont nécessaires pour travailler dans ce secteur ?

Une bonne capacité d'adaptation, de la rigueur, et puis croire en ce qu'on fait. Je suis une militante et je sais pourquoi je me bats, c'est dans mes tripes ! Dans ce milieu les projets naissent de convictions, il faut avoir envie de débattre, de les partager. Il faut aussi savoir se remettre en question et ne pas avoir peur de se planter.


#### Comment t'es-tu formée ?

Je suis autodidacte. Mon parcours est atypique, j'ai fait plusieurs métiers, j'ai participé à des chantiers d'ONG et des convois humanitaires, j'ai beaucoup voyagé, notamment en Amérique

latine... Tout cela m'a apporté un grand sens de la débrouillardise et une certaine ouverture.

#### Quel est le point de départ de ce projet ?

Il est né du constat suivant : le budget de la nourriture est systématiquement sacrifié en situation financière difficile. Nous nous sommes aussi appuyés sur l'étude du Docteur Gelas sur la malnutrition dans les pentes de la Croix-Rousse et sur la charte d'Ottawa pour la promotion de la santé établie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). On a décidé de s'impliquer pour l'accès à une alimentation de qualité, mais on voulait aussi casser le schéma de la charité : il est humiliant pour les personnes qui reçoivent. Il s'agit aussi de changer le regard sur les personnes en difficulté financière dans notre société, de réfléchir sur l'aide : selon nous cela doit être un processus d'accompagnement vers l'autonomie, se contenter de faire à la place des gens n'est pas constructif. Cela touche aussi au problème du dispositif d'assistantat en France, le système social a besoin d'être réformé. Il assiste sans autonomiser, il crée des tensions entre les gens, les personnes sont tellement peu considérées que la seule carte qui leur reste pour se faire entendre est la violence. On doit faire ce qu'il faut pour l'éviter.



**CRIF**  
RHÔNE-ALPES

## LES AIDES AUX PROJETS CITOYENS !

>>> QUELQUES CONTACTS...

*Extrait de la base de données du réseau Information Jeunesse*

---

**FOCUS** Pierre Guyomar

Fiche réalisée par le CRIJ Rhône-Alpes

**Vous souhaitez être utile à la collectivité tout en menant un projet qui vous motive ? Montez un projet citoyen ! Voici quelques pistes pour concrétiser vos idées.**

Un projet citoyen est un projet qui présente un intérêt général pour la collectivité : organiser un festival culturel ou un tournoi sportif en faveur d'une cause, échanger autour d'un voyage via une exposition photo, réaliser un web-documentaire sur la situation des personnes handicapées en France... Quelle que soit sa forme, un projet citoyen privilégie l'ouverture vers les autres, encourager les échanges et les rencontres, favoriser la mixité sociale, la solidarité, la compréhension entre les peuples, etc.

>>> **SE FAIRE ACCOMPAGNER**

Il existe des dispositifs qui peuvent vous aider dans la réalisation de vos projets citoyens. Que ce soit un accompagnement, un soutien financier, une aide technique ou pédagogique, un prêt de matériel, etc. Ces dispositifs sont incontournables parce que la réussite d'un projet repose sur votre capacité à savoir vous entourer de collaborateurs, de partenaires et de financeurs.

>>> **FINANCER SON PROJET**

De nombreuses communes proposent des dispositi-

tifs d'aide aux projets jeunes. Ces dispositifs sont la plupart du temps directement gérés par le service jeunesse de la commune ou par des structures jeunesse du territoire concerné. Contactez votre mairie pour en savoir plus ! Au niveau régional, la Région Rhône-Alpes ouvre à tous les jeunes rhônalpins de 16 à 25 ans une aide aux projets citoyens.

>>> **LA MODE DU CROWDFUNDING (LE FINANCEMENT PARTICIPATIF)**

C'est le système de financement à la mode actuellement. Cette pratique se déroule quasiment exclusivement sur Internet, profitant ainsi pleinement de la vitalité des contenus web, notamment sur les réseaux sociaux. Le principe est assez simple : vous inscrivez votre projet sur une ou plusieurs plateformes de *crowdfunding*, vous en faites une promotion active pour créer une communauté de "supporteurs" qui va financer directement votre projet avec contrepartie !

Il existe de nombreuses plateformes de *crowdfunding*. Généralistes ou thématiques, il y en a pour tous les goûts !

**SE FAIRE ACCOMPAGNER**

**• Les rendez-vous de l'initiative**  
Si vous vous demandez comment concrétiser votre idée, comment chercher des financements et auprès de qui, comment préparer un budget ou trouver des partenaires..., venez nous en parler. Nous vous proposons un accueil gratuit et sans rendez-vous.  
Contact : Yannick Charlety  
CRIJ Rhône-Alpes  
66 cours Charlemagne 69002 Lyon  
04 72 77 00 66  
crijlyon@crijrhonealpes.fr  
www.crijrhonealpes.fr

**SE FAIRE FINANCER**

**• PRODIJ**  
Le dispositif PRODIJ (programme de développement des initiatives des jeunes), s'adresse aux jeunes lyonnais de 16 à 26 ans. Que vous soyez seul ou en groupe la ville peut vous soutenir à hauteur de 1200 euros (1500 € pour les projets de solidarité internationale).  
Contact : Dominique Sonjon  
Ville de Lyon - Mission Jeunesse  
198 avenue Jean Jaurès  
69007 Lyon  
04 26 99 66 37  
mission.jeunesse@mairie-lyon.fr  
http://prodij.lyon.fr

**• APCJ - Aide aux Projets Citoyens des Jeunes**  
L'aide aux projets citoyens des jeunes vise à encourager le développement d'actions

citoyennes portées par les jeunes dans divers domaines. Cette aide est accessible à tous les jeunes rhônalpins de 16 à 25 ans, seul, en groupe ou en association.  
Contact : Région Rhône-Alpes  
(Espace Rhône-Alpes du Rhône)  
1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon  
04 26 73 40 00  
www.rhonealpes.fr

**PLATEFORMES DE CROWDFUNDING**

<http://fr.ulule.com>  
[www.babeldoor.com](http://www.babeldoor.com)  
<http://octopousse.com>  
[www.kisskissbankbank.com](http://www.kisskissbankbank.com)

En savoir +

Retrouvez toute l'information en libre accès dans le réseau Information Jeunesse. Rendez-vous au CRIJ ou dans le Bureau ou Point information jeunesse le plus proche de chez vous sur : [www.crijrhonealpes.fr](http://www.crijrhonealpes.fr)

**Bureau Information Jeunesse / CRIJ**  
66 cours Charlemagne  
69002 Lyon  
04 72 77 00 66  
crijlyon@crijrhonealpes.fr  
www.crijrhonealpes.fr

Du lundi au jeudi de 10h à 12h30  
et de 13h30 à 18h  
Vendredi de 13h30 à 18h

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS



**INFIRMIER / PUERICULTRICE  
AIDE-SOIGNANT  
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE  
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL**

RÉUNION D'INFORMATION

Mercredi 20 mars à 14h30



École Rockefeller  
4 av Rockefeller - Lyon 8°  
04 78 76 52 83 ou 86  
[www.ecole-rockefeller.com](http://www.ecole-rockefeller.com)



COURS SEMI-INTENSIFS  
ET ATELIERS D'ITALIEN

de mars-avril à juin 2013

> **DES FORMATIONS POUR TOUS** : particuliers, professionnels, débutants ou confirmés, en soirée ou journée.  
**Salles de cours : 1 rue St. Exupéry 69002 Lyon (Place Bellecour !)**

- ITALIEN LANGUE VIVANTE (A1) : cours semi-intensif (début 05/04/2013)
- ATELIER « Le cinéma italien du néoréalisme à nos jours » (début 20/03/2013)
- ATELIER de conversation A2 - (début 12/03/2013)
- Formations à la carte pour les entreprises
- Séjours Linguistiques en Italie

> **DIPLÔMES & CERTIFICATS**

- Diplôme de langue italienne économique et commerciale des Chambres de Commerce Italiennes en France Cursus 2012-2013 - Session examens : 1er juin 2013  
Date limite d'inscription 13 mai 2013
- CELI Certificat de langue italienne  
Date d'examen à Lyon: 17 juin 2013  
Date limite d'inscription : 30 avril 2013

> **Test de niveau gratuit / Possibilité formation continue**

**Centre de Formation de la  
Chambre de Commerce Italienne de Lyon**

8 rue Joseph Serlin - 69001- Lyon

Tél : 04 72 00 32 47

[www.ccielyon.com](http://www.ccielyon.com)

Recrutement 2013

DISTRIBUTEURS  
& Distributrices

TEMPS PARTIEL  
(4H À 6H PAR SEM.)

- VOITURE INDISPENSABLE
- DISPONIBLE LE MERCREDI MATIN

CONTACTER  
ANTOINE MOULIN :  
[amoulin@diffusionactive.com](mailto:amoulin@diffusionactive.com)






Un événement qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel

Rhône-Alpes

SALON

de l'apprentissage  
et de l'alternance

Du CAP au bac + 5

LYON

Palais du Commerce  
Place de la Bourse - Lyon 2°

CAFÉ COACHING

15 et 16 mars

de 9 h à 18 h

BOURSE DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ALTERNANCE




www.salon-apprentissage.fr

## ACTU La loi-cadre sur l'ESS

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, MODE D'EMPLOI

Denis Colongo, secrétaire général, et Christophe Danigo, chargé de communication de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes, nous éclairent sur le cadre administratif et juridique auquel sont soumises les entreprises de l'économie sociale et solidaire. LD

### Quels critères définissent une entreprise relevant de l'ESS ?

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire, associations, mutuelles et coopératives, sont des groupements de personnes et non de capitaux. Ce sont des entreprises, qui exercent une activité marchande ou non marchande, dans lesquelles la personne humaine est au centre des activités. Les activités économiques sont un moyen au service d'un projet social.

### Toutes les associations, mutuelles, coopératives et fondations sont donc nécessairement des entreprises de l'ESS ?

On définit l'ESS par la caractérisation des entreprises (leur statut), qui correspond à un groupement de personnes, mais toutes les associations ne rentrent pas dans l'ESS. Cela dépend de leur champ d'activité : majoritairement le secteur sanitaire et social et le tourisme associatif.

### Existe-t-il un cadre juridique spécifique pour l'ESS ?

La loi-cadre dédiée à l'ESS est en cours d'élaboration. Elle sera présentée au Conseil des ministres

en juin puis au parlement en automne. Elle permettra la reconnaissance légale de l'ESS et de ses acteurs. Elle comprendra dans son article premier une définition plus normative de l'ESS. Ce sera une loi inclusive pour les entreprises dont le but et l'activité correspondent au champ social et solidaire, même si elles n'en ont pas le statut. Il existe deux façons de voir l'ESS : comprendre les entreprises par ce qu'elles sont (leur statut) ou par ce qu'elles font, soit une activité économique d'utilité sociale comme l'insertion sociale ou le service à la personne. La loi comprendra ces deux points de vue.

### Quelle est la différence entre une SCOP (Société COopérative et Participative) et une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) ?

Les entreprises coopératives et participatives sont des sociétés commerciales de type SA ou SARL dont les salariés sont actionnaires, majoritaires en SCOP, parties prenantes en SCIC.

La particularité du statut SCOP est d'associer les salariés à la réussite et à la pérennité de l'entreprise :

- le capital est détenu en majorité par les salariés
- les associés votent en assemblée générale selon le principe « 1 personne = 1 voix »
- les bénéficiaires sont répartis équitablement.

La particularité du statut de la SCIC est qu'il permet le multi-sociétariat, c'est à dire que l'on retrouvera autour du projet des acteurs multiples : salariés, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers... La SCIC s'inscrit dans une logique de développement local et durable. Elle est ancrée dans un territoire et favorise l'action de proximité et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi.

### Y'a-t-il des aides spécifiques à ce secteur ?

Il existe des aides spécifiques pour financer son projet, se faire accompagner ou pour créer son projet en ESS. Il y a par exemple le dispositif Idéclic Solidaire géré par la Région Rhône-Alpes qui permet de consolider ou d'aider le développement des initiatives sociales et solidaires innovantes et créatrices d'emploi. Il existe également des dispositifs financiers visant à faciliter la reprise d'entreprise par les salariés sous forme de coopérative.

### Existe-t-il des démarches spécifiques pour la création d'entreprise dans l'ESS ?

L'entrepreneuriat en ESS est un entrepreneuriat collectif. Comme dans toute création d'entreprise il faut passer par les étapes suivantes : de l'idée au projet (évaluation de l'opportunité), l'étude et la formalisation du projet, le montage juridique, le financement et le lancement de l'activité. Cependant, il convient de s'interroger sur la gouvernance

du projet du fait de sa dimension collective et sur la dimension sociale et solidaire du projet.

### L'ESS peut regrouper différents secteurs d'activité, quels sont les plus porteurs ?

L'ESS est présente dans la plupart des domaines d'activités. Les domaines les plus porteurs sont l'action sociale, la santé humaine, les activités bancaires et d'assurance ainsi que l'enseignement. Les secteurs investis par l'ESS relèvent essentiellement du secteur tertiaire mais elle est aussi présente dans l'industrie et l'agro-alimentaire. L'ESS est un acteur économique à part entière ! C'est aussi un vrai enjeu économique, au niveau national avec la création d'un Ministère de l'ESS rattaché au Ministère de l'économie, comme au niveau régional, l'ESS étant une composante essentielle du développement de la région.

### EN SAVOIR PLUS

Le site de la chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes : [www.cress-rhone-alpes.org](http://www.cress-rhone-alpes.org)

Le site des initiatives sociales et solidaires de la région Rhône-Alpes : [www.rhone-alpesolidaires.org](http://www.rhone-alpesolidaires.org)

Site ressource sur l'Économie Sociale et Solidaire : [www.biblio-solidaires.org](http://www.biblio-solidaires.org)

# ISCOM

[www.iscom.fr](http://www.iscom.fr)

### PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

TITRE CERTIFIÉ PAR L'ÉTAT NIVEAU II - BAC+4

- > Admission 1<sup>ère</sup> année à bac, bac+1
- > Admission parallèle 3<sup>ème</sup> année à bac+2, +3

5<sup>ÈME</sup> ANNÉE : PROGRAMMES BAC+5 EN ALTERNANCE

- > Admission parallèle à bac+4, +5

### PROGRAMME BTS COMMUNICATION

DIPLÔME D'ÉTAT

### PROGRAMME AMÉRICAIN

### PROGRAMMES BAC+5 EN ALTERNANCE

### PROGRAMME BAC+5 DOUBLE COMPÉTENCE

## JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 16 mars de 9h30 à 13h00

ISCOM | INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMUNICATION

14, Avenue Georges Pompidou - 69003 Lyon – Métro Part-Dieu

☎ 04 72 91 36 04 📧 [lyon@iscom.fr](mailto:lyon@iscom.fr) 🌐 [www.iscom.fr](http://www.iscom.fr) 🐦 @iscom 📺 iscom.fr

PARIS - LILLE - LYON - MONTPELLIER - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

VIRGOMEDIA.FR - CMP0350 - Document non contractuel. LA COMPAGNIE DE FORMATION. RCS 329 224 562

## Contrat en Alternance ou Statut étudiant

APRÈS BAC+2

### La formation qui fera de vous un vrai professionnel

plus de **92%** de placement

- Exploitant
- Gestionnaire transport
- Technicien logistique
- Conseiller Commercial
- Agent de transit maritime/aérien
- Déclarant en douane
- Affrêteur... et d'autres métiers dans un secteur d'avenir.

**TRANSPORT LOGISTIQUE**

En 1 an une **FORMATION** qui vous garantit un **EMPLOI** : [www.aft-iftim.com/igcit](http://www.aft-iftim.com/igcit)

**AFT.IGCIT**  
204, rue Marcel Mérieux • Lyon 7e • Métro Debourg

**04 78 72 00 17**

SEMBAINE RHÔNE-ALPES  
DE L'APPRENTISSAGE  
ET DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
14 AU 23 MARS 2013

programme sur  
[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)



PHILIPPE  
A CHOISI  
SON MÉTIER

PRÉPARE  
UN BTS  
ÉLECTRO-  
TECHNIQUE

## ENTRETIEN

# L'APPRENTISSAGE EN QUESTION

Premières victimes du chômage et davantage encore par (mauvais) temps de crise économique, les jeunes craignent pour leur futur emploi et se préoccupent de savoir dès le début de leur formation si celle-ci va leur permettre d'y accéder facilement. Longtemps considérée comme une voie par défaut, l'apprentissage semble alors s'imposer comme un compromis prometteur, permettant de conjuguer formation étudiante et immersion professionnelle. Thierry Repentin, Ministre délégué auprès du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social Michel Sapin, en charge de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, nous éclaire sur le sujet.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE SANCHEZ



**Thierry Repentin** Ministre délégué auprès du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

**La lutte contre le chômage est l'une des priorités du Gouvernement Ayrault. Le taux de chômage des moins de 25 ans est aujourd'hui de 22 % à l'échelle nationale, mais atteint le double dans les zones urbaines sensibles, 130 000 jeunes se retrouvant chaque année sans aucune qualification à l'issue de leur cursus scolaire ! En quoi la formation en apprentissage peut-elle être une des réponses à ce fléau ?**

**Thierry Repentin :** Toute l'action de notre gouvernement est notamment centrée sur trois objectifs prioritaires : l'emploi, la jeunesse et la préparation de l'avenir. Le Président de la République nous le répète à chaque fois qu'il le peut en Conseil des Ministres. Tout le gouvernement est mobilisé vers ces objectifs. La formation professionnelle et l'apprentissage se trouvent à la croisée de ces trois orientations. En effet, le constat est clair : le taux de chômage des jeunes sans qualification est quatre fois et demi plus élevé que le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur. Il y a donc un lien évident entre l'emploi et la qualification. Tout doit être fait pour diviser par deux d'ici 2017 le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail sans aucun diplôme ni aucune qualification. C'est l'engagement pris par l'État et les Régions. Avec Michel Sapin, Ministre de l'emploi, du travail, de la formation professionnelle et du dialogue social, nous avons donc demandé aux services de l'Etat, aux Régions et aux acteurs locaux la mise en place de « *Pactes régionaux de réussite éducative et professionnelle des jeunes* » afin de mobiliser toutes les forces vives territoriales pour permettre à chaque jeune d'accéder à un premier niveau de qualification. L'apprentissage est un levier important à mobiliser pour atteindre cet objectif, car il est objectivement une forme de voie royale vers l'emploi.

**particulièrement celles dans le cadre de l'apprentissage, seraient d'une moindre valeur, une voie par défaut, que l'on emprunte seulement quand on est en situation d'échec ou qu'on n'a pas pu faire autrement. Comment combattre ces idées reçues ?**

Oui effectivement, c'est encore trop souvent le cas, mais le regard des jeunes et des familles est en train d'évoluer. L'image de l'apprentissage apparaît de plus en plus comme une voie de réussite – ce qu'elle est effectivement – et nous devons accompagner cette évolution. Je rappelle souvent deux chiffres très éloquentes : 40 % des apprentis ont un emploi immédiatement à l'issue de leur contrat et 80 % dans l'année qui suit. L'image de l'apprentissage est également liée à notre système d'orientation. C'est pourquoi, dans le projet de loi de décentralisation, il est prévu que les milieux professionnels soient mieux associés au service public de l'orientation dont la coordination sera confiée aux Régions.

**Comment expliquer – et à terme combler – le retard par rapport à certains de nos voisins de l'Union Européenne, où les résultats sont probants ?**

Il faut parfois se méfier des effets d'optique ! Les comparaisons au plan européen mettent toujours en exergue la situation de l'Allemagne où le système d'alternance, dit « *dual* », est fortement développé. Il convient de souligner que la plupart des formations professionnelles sont dispensées en Allemagne dans ce cadre. C'est même le mode obligatoire et unique de formation pour plusieurs centaines de métiers qui sont régis par des « *règlements de formation* ». En France, la situation est plus diverse : les formations professionnelles et techniques sont dispensées par deux voies différentes mais complémentaires : celle de l'alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), et celle des lycées professionnels et technologiques. Si on ne regarde que l'alternance, on a une vue tronquée. Or le nombre de jeunes formés au



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes  
Région  
À CHACUN SA FORMATION

moyen de ces différentes voies cumulées est du même ordre que le nombre de jeunes formés dans le cadre du système dual allemand.

**En France, les conditions de vie et de travail difficiles des apprentis sont souvent un frein à la conclusion de contrats, mais aussi l'une des principales causes de ruptures. Comment comptez-vous aider les apprentis à faire face à ces difficultés ?**

Je souhaite que tout soit fait pour améliorer les conditions de vie des alternants et en particulier des apprentis. Je suis très sensible à cela, car je crois que l'on ne peut pas se préoccuper de l'avenir de l'apprentissage sans se soucier des conditions de vie et de travail des apprentis. Une partie significative d'entre eux vit dans des conditions sociales, familiales et financières difficiles qui sont souvent un frein à la conclusion de contrats, mais aussi l'une des causes de certaines ruptures. Je sais que la plupart des CFA développent avec un soin toujours plus grand des actions d'accompagnement individualisé des apprentis, sur le plan pédagogique bien sûr, mais aussi sur tous les registres de leur vie quotidienne. Je les encourage à amplifier encore leur action dans ce domaine, en pensant particulièrement aux problèmes de restauration et d'hébergement. En effet, un apprenti est souvent écartelé entre trois lieux de vie : son domicile familial, son CFA et son entreprise... lesquels sont rarement dans la même ville ni même en proximité. Cet écartèlement induit des coûts importants, difficiles à supporter pour un certain nombre d'apprentis. Il induit aussi de la fatigue qui est l'une des causes des ruptures de contrat. Et c'est pourquoi j'attache une grande importance au développement des projets de l'action «formation en alternance et hébergement» du programme des investissements d'avenir, déployé par la Caisse des dépôts et consignations, et qui a déjà permis la mobilisation de

plus de 200 millions d'euros pour la mise en œuvre de 51 projets sur l'ensemble du territoire national qui permettront d'investir dans 11 500 places en apprentissage pendant que 4 000 places d'hébergement seront construites, reconstruites ou rénovées. La question des conditions de travail des apprentis relève quant à elle pour l'essentiel des employeurs, et je ne manque pas d'attirer l'attention de leurs organisations professionnelles dans toutes les occasions que j'ai de le faire.

**Certains jeunes ont également aujourd'hui des difficultés à signer un contrat d'apprentissage en entreprise alors que leur admission en CFA en dépend. Comment expliquer ce dysfonctionnement et comment comptez-vous y remédier ?**

Il est vrai que de nombreux jeunes qui recherchent un contrat d'apprentissage rencontrent parfois de grandes difficultés pour trouver un employeur. C'est le cas en particulier de ceux qui ne disposent pas d'un réseau familial ou social susceptible de les aider suffisamment. Je reçois de trop nombreux courriers de jeunes – et de leurs familles – désespérés qui ont une place dans un centre de formation mais ne trouvent pas d'entreprise et de contrat d'apprentissage. Je ne m'y résous pas. Le succès de l'apprentissage nous oblige tous et on ne peut laisser la responsabilité de trouver l'entreprise sur les seules épaules des familles et des jeunes. C'est pourquoi j'ai prolongé en 2013 le financement des 275 développeurs de l'apprentissage. Ces développeurs ont pour mission de promouvoir l'apprentissage auprès d'entreprises qui n'embauchent pas ou pas assez d'apprentis. Mais je veux dire aussi que les CFA eux-mêmes ont un rôle à jouer car ils sont la porte d'entrée du jeune dans le système de l'apprentissage. Ils doivent davantage les accompagner et animer eux aussi des réseaux d'employeurs potentiels, en lien étroit avec les développeurs. Or

pour l'heure les situations sont très inégales d'un CFA à l'autre.

**Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi a fixé l'objectif de faire progresser le nombre d'apprentis de 435 000 actuellement à 500 000 d'ici 2017. Comment comptez-vous atteindre cet objectif et mobiliser l'ensemble des partenaires ?**

500 000 apprentis d'ici 2017, c'est un objectif raisonnable, réaliste, atteignable si tous les partenaires se mobilisent : les entreprises, les organisations professionnelles et consulaires, les Régions, les partenaires sociaux et bien entendu les CFA eux-mêmes. Nous avons d'ailleurs une opportunité à saisir avec le contrat de génération qui entrera en vigueur dans quelques jours. En effet, l'entreprise qui recrute un jeune en contrat de professionnalisation ou bien qui embauche en CDI un jeune au terme de son contrat d'apprentissage chez elle pourra comptabiliser ces deux recrutements au titre du contrat de génération et bénéficier des avantages qui en découlent, pour maintenir le senior et pour garder le jeune apprenti à la fin de son apprentissage. Par ailleurs, d'importantes marges de progression existent dans la Fonction publique territoriale et dans des secteurs où l'apprentissage est peu développé, comme par exemple l'économie sociale.

**Aujourd'hui, les Centres de formation d'apprentis forment à plus de 500 métiers différents, notamment dans le secteur tertiaire, en permettant d'accéder à tous les niveaux d'études, du CAP dans le secondaire à des diplômes de niveau I. L'apprentissage doit-il être généralisé à la formation aux nouveaux métiers, notamment ceux identifiés par le Pacte de compétitivité comme cibles du programme d'investissements d'avenir ?**

Oui, je le souhaite et nous y travaillons de manière

interministérielle, notamment sur les métiers des éco-industries, les métiers verts, les métiers de l'énergie renouvelable, les métiers du traitement et de la valorisation des déchets, du traitement de l'eau, de l'agroalimentaire, des services à la personne, du secteur médico-social et dans le tourisme. Il faut se tourner vers toutes ces filières porteuses qui demandent une anticipation des besoins. J'étais à ce propos en Savoie la semaine dernière avec Geneviève Fioraso et Delphine Batho afin de montrer que le Gouvernement est pleinement mobilisé, dans toutes ses composantes, pour soutenir les filières émergentes.

**Vous avez également évoqué la préparation d'un plan de développement de l'apprentissage et un projet de loi sur la formation professionnelle et l'alternance courant 2013. Quels en seront les principaux enjeux ? On parle notamment d'une réforme de la taxe d'apprentissage pour vérifier que les fonds de l'apprentissage bénéficient effectivement aux formations en apprentissage...**

Il est effectivement prévu qu'un projet de loi soit présenté au Conseil des Ministres avant l'été. Son volet formation professionnelle portera principalement sur l'offre de formation et sa qualité et sur les modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation issu de l'accord signé le 11 janvier par les partenaires sociaux. Ce projet de loi comportera un volet apprentissage qui traitera notamment de la taxe d'apprentissage. C'est un sujet complexe sur lequel nous sommes dans une phase de concertation large avec les nombreux acteurs concernés. Il s'agit de construire un mode de collecte et de répartition de la taxe qui soit à la fois plus simple, plus efficace et plus juste, avec une préoccupation particulière pour les formations visant les premiers niveaux de qualification.



**IUT Lyon 1**  
Université Claude Bernard Lyon 1

---

## FORMATION EN CHIMIE

**DUT Chimie et Licences Professionnelles en Chimie**

---

**DUT CHIMIE**

> Le département Chimie de l'IUT Lyon 1 vous propose d'obtenir le DUT Chimie :

- soit en formation initiale classique
- soit en formation en 1 an = Année Spéciale
- soit en formation continue - ouverte aux professionnels

**Licences Professionnelles**

> Le département chimie propose à la demande des industriels de la chimie, de la pharmacie et de la pétrochimie, 4 licences Professionnelles Industrielles Chimiques et Pharmaceutiques spécialités :

- Techniques Analytiques
- Maîtrise des risques tout au long du cycle de vie d'un produit chimique (MAIRYC)
- Chimie et Conduite des Installations de Production (CCIP)
- Instrumentation des Installations de Production Chimique (IIPC)

Ces licences peuvent être suivies en **apprentissage** ou en **professionnalisation**.

Elles sont accessibles après un DUT, BTS (chimie, ...) ou une licence de Sciences et Technologies. Elles sont toutes ouvertes aux **professionnels (CIF, VAE...)**

---

**IUT LYON 1 - site Doua**

1 rue de la technologie - 69622 Villeurbanne Cedex

**04 72 69 20 82**  
<http://iut.univ-lyon1.fr/>

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ



**AFIP**  
**GOOD!**

BIEN DANS MON PROJET  
BIEN DANS MA FORMATION !

BAC +2 à BAC +5

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
**LE 20 MARS DE 14H A 20H**

FORMATIONS :  
EN INITIALE / EN ALTERNANCE - DIPLÔMANTES / QUALIFIANTES

DESIGN GRAPHIQUE	INDUSTRIE, BÂTIMENT CONSTRUCTION
DESIGN D'ESPACE	DÉVELOPPEMENT DURABLE
INFORMATIQUE	

111/113 rue du 1er mars 1943  
69100 Villeurbanne

[www.afip-formations.com](http://www.afip-formations.com)  
04 78 37 81 81





**UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2**  
MONTBAILLET ET VAILLANT  
100 - MARCEL  
CROUSSE

---

## POUR FAIRE CARRIÈRE DANS LA FINANCE

**Le Pôle Finance et Banque  
vous propose :**

---

> **DES FORMATIONS Bac +3**

- Licence Professionnelle de Banque ( Formation sur un an, en alternance)
- Licence Professionnelle de Banque: Chargé de Clientèle Expert ( Formation continue)
- Licence Banque, Finance et Contrôle de Risques (Formation permettant d'accéder au Master Finance)

> **DES FORMATIONS Bac +5**

Un Master Finance en deux ans avec sept spécialités la seconde année

- Banque et Finance, parcours Entreprise et Banque
- Banque et Finance, parcours Gestion de Patrimoine
- Finance et Contrôle de Gestion
- Chargé de Clientèle Professionnels (Apprentissage)
- Management des Opérations de Marché (Apprentissage)
- Évaluation et Transmission d'Entreprises
- Monnaie, Finance et Gouvernance (Recherche)

---

**Faculté de Sciences Économiques  
et de Gestion-Pôle Finance et Banque**

Renseignements et candidatures :

**Tél : 04 72 86 60 35**

<http://sites.univ-lyon2.fr/ief>

# CAMPUS Les actualités étudiantes



## COMPRENDRE LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

L'université Jean Moulin Lyon 3 et la Croix-Rouge organisent un cycle de conférences sur le thème du droit international humanitaire. Programmés chaque mardi du mois de mars de 19h à 21h sur le campus de la Manufacture des Tabacs, ces "cours" abordent différents aspects de la question. La conférence du mardi 19 portera ainsi sur «*Les nouveaux défis du droit international humanitaire*» en évoquant les situations d'occupation, la privatisation de la guerre, les nouvelles technologies et le terrorisme. Celle du mardi 26 sera elle dédiée à «*L'action humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*». Les conférences sont ouvertes à tous, sur inscription via [education.humanitaire69@croix-rouge.fr](mailto:education.humanitaire69@croix-rouge.fr).



## À LA RENCONTRE DES MÉTIERS D'ART

Les Journées Européennes des Métiers d'Art ont pour objectif d'ouvrir les portes des ateliers des professionnels des Métiers d'Art et des centres de formation. Dans le cadre de ces journées, la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône ouvre ses locaux. Du 5 au 7 avril, une exposition, une conférence, une table ronde et des démonstrations de professionnels y seront organisés. La journée du vendredi se veut pédagogique et axée sur la découverte des métiers et des formations tandis que le samedi est plutôt destiné aux professionnels. Le dimanche sera lui grand public et proposera un espace restauration pour terminer sur une note conviviale et festive.



## L'ORIENTATION DANS VOTRE SALON

Jeudi 14 et vendredi 15 mars a lieu le salon MyAvenir. Où ? Sur Internet. MyAvenir est le premier salon d'orientation en ligne. Tout comme un salon "physique", il permet de découvrir filières et formations et de discuter en direct avec des représentants d'établissements supérieurs de l'Académie de Lyon. À la différence près que vous y avez accès depuis votre propre salon. Ouvert de 9h à 20h le jeudi et de 9h à 18h le vendredi, le site est organisé en trois pôles : Formation, où vous pouvez sélectionner vos centres d'intérêt et naviguer dans un salon personnalisé, Vie étudiante et Conférences, où il est possible de proposer des questions à l'avance pour alimenter la discussion avec les intervenants. Rendez-vous sur [www.salonmyavenir.com](http://www.salonmyavenir.com).

## AGENDA

### ÉVÉNEMENTS

**FORUM RHÔNE-ALPES**  
ESPACE DOUBLE MIXTE  
La Doua, Villeurbanne  
Mer 13 et jeu 14 mars de 9h à 18h

**SALON DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ALTERNANCE**  
PALAIS DU COMMERCE  
Place de la Bourse, Lyon 2e  
Ven 15 et sam 16 mars de 9h à 18h

**SALON DES MASTERS ET DU PREMIER EMPLOI**  
ESPACE DOUBLE MIXTE  
La Doua, Villeurbanne  
Ven 22 et sam 23 mars de 10h à 18h

**JPO / JES**  
Journées Portes Ouvertes  
Journées de l'Enseignement Supérieur  
Entrée libre

**ECE**  
École de commerce européenne  
22, rue Royale, Lyon 1er (04 78 29 55 30)  
Mer 13 mars de 18h à 21h

**ATOUTSUP**  
142, rue Duguesclin, Lyon 6ème (04 72 14 81 64)  
Mer 13 Mars à partir de 18h

**ISEFAC BACHELOR**  
20, rue Jules Brunard, Lyon 7e (04 37 70 82 12)  
Sam 16 mars à partir de 14h

**STUDIO M**  
565, rue du Sans Souci, Limonest (04 72 17 53 21)  
Sam 16 mars de 9h à 18h

**ARFIS**  
École du cinéma  
13, rue Emile Decors, Villeurbanne (04 78 29 81 30)  
Sam 16 mars de 10h à 17h

**ESME SUDRIA**  
École des ingénieurs  
86, bd Vivier Merle, Lyon 3e (04 37 23 19 95)  
Sam 16 mars de 10h à 17h

**E-ART SUP**  
86, bd Vivier Merle, Lyon 3e (04 78 62 16 59)  
Sam 16 mars de 10h à 17h

**SUP SANTÉ**  
142, rue Duguesclin, Lyon 6ème (04 72 14 81 64)  
Sam 16 mars à partir de 10h

**ISCOM**  
Institut Supérieur de Communication  
14, av. Georges Pompidou, Lyon 3e (04 72 91 36 04)  
Sam 16 mars de 9h30 à 13h

**CENTRE FACTORY**  
Cinéma, théâtre, 3D-FX  
PÔLE CINÉMA PIXEL  
26, rue Emile Decors, Villeurbanne  
(04 37 48 00 21 / 06 17 63 58 09)  
Sam 16 mars de 10h à 18h

**CEESO**  
École d'ostéopathie  
39, rue Pasteur, Lyon 7e (04 37 11 16)  
Sam 16 mars de 10h à 12h

**AFIP**  
111/113 rue du 1er mars 1934, Villeurbanne  
(04 78 37 81 81)  
Mer 20 mars de 14h à 20h

**SEPR**  
Société d'Enseignement Professionnel du Rhône  
46, rue du Professeur Rochaix, Lyon 3e (04 72 83 27 28)  
Mer 20 mars de 9h à 17h

**AFT-IGCIT / AFT-IFTIM**  
La formation au transport logistique  
204, rue Marcel Mérieux, Lyon 7e (04 78 72 00 17)  
Sam 23 mars de 9 à 12h et de 13h30 à 17h

**ATHENA**  
École de coiffure  
22, rue Pizay, Lyon 1er (04 72 00 15 05)  
Sam 23 mars de 10h à 17h

**AFPI-CFAI**  
10, bd Edmond Michelet, Lyon 8e (04 78 77 05 00)  
Sam 23 mars de 9h à 17h

**ESIMA LYON - PERFORMANCES CONCEPT**  
École des métiers de l'aérien  
Cargoport, Lyon Saint-Exupéry Aéroport (04 72 22 48 16)  
Sam 23 mars de 10h à 12h

**LYCÉE DES MÉTIERS DE LA RESTAURATION JEHANNE DE FRANCE**  
6 rue de la fraternelle, Lyon 9e (04 72 53 70 30)  
Sam 23 mars de 10h à 13h30

**SCIENCES U**  
53, cours Albert Thomas, Lyon 7e (04 26 29 01 01)  
Sam 30 mars de 9h à 17h

**INSTITUT DE DROIT PATRIMONIAL ET IMMOBILIER**

Vous recherchez une formation d'excellence en Droit Immobilier ?

→ BAC + 3

- Licence professionnelle en droit et gestion immobilière. En alternance (travaux d'été et stages) ou de prématriculation. À distance.
- Licence professionnelle en droit du logement social. En alternance (travaux d'application ou de prématriculation).
- Licence professionnelle métiers du Notariat. En présentiel (1er semestre) et togel.

→ BAC + 4

- Master 1 en droit patrimonial option immobilier.

→ BAC + 5

- Master 2 en droit immobilier (Professionnel et recherche). Formation initiale et formation continue \* sur période de stage.

**INTERVENANTS**  
Universitaires et Professionnels du Droit Immobilier (Administrateurs de biens, Professeurs-Coordinateurs, Architectes, Ingénieurs patrimonialistes, Notaires, Avocats spécialisés...)

Logos: univ, ENAM, Forma-Sup, RhôneAlpes, CFPN, LPI 69, IDPI, CEPI, JEAN MOULIN LYON 3.

**LES VOIX DU POÈME**  
15<sup>e</sup> PRINTEMPS DES POÈTES  
du 9 au 16 mars 2013  
À LYON ET AGGLOMÉRATION

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**  
Espace Pandora : 04 72 50 14 78 / [espacepandora@free.fr](mailto:espacepandora@free.fr)  
[www.espacepandora.org](http://www.espacepandora.org)